

Le 16 avril 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel Rendement amélioré de l'énergie canadienne Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FONDS EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres types d'OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d'OPC consistent notamment en des emprunts pour l'achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------|------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Code du fonds | EVF271 | Gestionnaire du fonds | Evolve Funds Group Inc. |
| Date de création de la catégorie | Au 17 mars 2025 | Gestionnaire de portefeuille | Evolve Funds Group Inc. |
| Valeur totale au 27 février 2026: | 23 417 600 \$ | Distributions | Mensuelles, le cas échéant |
| Ratio des frais de gestion (RFG) | 1,96 % | Placement minimal | 500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent |

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire avant déduction des frais, jusqu'à 1,25 fois le rendement de l'indice Solactive Canada Energy Top 10 ou d'un indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fond investit principalement dans les actions composant l'indice. Pour rehausser le rendement, ainsi que pour atténuer le risque et réduire la volatilité, le Fond aura recours à un programme de vente d'options d'achat couvertes au gré du gestionnaire.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 27 février 2026. Les placements du fonds changeront avec le temps.

| 10 principaux placements (au 27 février 2026) | % de la valeur liquidative | Répartition des placements (au 27 février 2026) | % des actifs |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------|--------------|
| Canadian Natural Resources Ltd | 10,7 % | Énergie | 100,0 % |
| Keyera Corp | 10,5 % | | |
| Cenovus Energy Inc | 10,4 % | | |
| TC Energy Corp | 10,3 % | | |
| Enbridge Inc | 10 % | | |
| Imperial Oil Ltd | 10 % | | |
| Suncor Energy Inc | 9,9 % | | |
| Pembina Pipeline Corp | 9,8 % | | |
| Tourmaline Oil Corp | 9,8 % | | |
| ARC Resources Ltd | 9,1 % | | |
| Pourcentage total des 10 principaux placements | 100,4 % | | |
| Nombre total de placements | 10 | | |

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **Élevé**. Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| | | | | |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits de rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds sur trois mois.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fond n'a pas encore terminé une année civile.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds.

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le fond à sa création disposerait de 1 440,19 \$ au 27 février 2026, soit un rendement composé annuel de 44,02 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- visent à obtenir un revenu de dividende régulier et une plus-value en capital à long terme;
- sont prêts à accepter le risque lié à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) à des sociétés canadiennes de secteurs liés à l'énergie tels que la production de pétrole et de gaz, le pétrole intégré, le raffinage ou la commercialisation du pétrole, le charbon, le forage à forfait, les services ou l'équipement pétroliers, et les oléoducs et gazoducs.
- cherchent un rendement accru venu d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

| Option avec frais d'acquisition | Ce que vous payez en pourcentage (%) | Ce que vous payez en dollars (\$) | Comment ça fonctionne |
|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'acquisition initiaux | Entre 0 % et 5 % du montant acheté | Entre 0 \$ et 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ achetée | Vous et votre représentant convenez d'un taux. |
| | | | Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté. Ils sont versés à la société de votre représentant à titre de commission. |

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fond. Au 31 décembre 2025, les frais du fond s'élevaient à 3,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 33,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion du fonds (y compris la commission de suivi), des frais d'administration fixes, et des coûts des fonds. Les fonds Evolve ont renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 1,96 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 1,37 % |
| Frais du fonds | 3,33 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Evolve verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux varie selon l'option de frais d'acquisition choisie :

Commission de suivi : 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année. Cela correspond à 10,00 \$ par année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opération à court terme | Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds. |
| Frais d'échange | La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts. |
| Frais de changement | La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds. |

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

[Evolve Funds Group Inc.](#)

TD Place, 161, rue Bay, bureau 1210, Toronto ON M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Fonds indiciel Rendement amélioré de l'énergie canadienne Evolve –
Parts d'OPC de catégorie F non couvertes

Le 16 avril 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel Rendement amélioré de l'énergie canadienne Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FONDS EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres types d'OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d'OPC consistent notamment en des emprunts pour l'achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------|------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Code du fonds | EVF270 | Gestionnaire du fonds | Evolve Funds Group Inc. |
| Date de création de la catégorie | Au 17 mars 2025 | Gestionnaire de portefeuille | Evolve Funds Group Inc. |
| Valeur totale au 27 février 2026: | 23 417 600 \$ | Distributions | Mensuelles, le cas échéant |
| Ratio des frais de gestion (RFG) | 0,84 % | Placement minimal | 500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent |

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire avant déduction des frais, jusqu'à 1,25 fois le rendement de l'indice Solactive Canada Energy Top 10 ou d'un indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fond investit principalement dans les actions composant l'indice. Pour rehausser le rendement, ainsi que pour atténuer le risque et réduire la volatilité, le Fond aura recours à un programme de vente d'options d'achat couvertes au gré du gestionnaire.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 27 février 2026. Les placements du fonds changeront avec le temps.

| 10 principaux placements (au 27 février 2026) | % de la valeur liquidative | Répartition des placements (au 27 février 2026) | % des actifs |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------|--------------|
| Canadian Natural Resources Ltd | 10,7 % | Énergie | 100,0 % |
| Keyera Corp | 10,5 % | | |
| Cenovus Energy Inc | 10,4 % | | |
| TC Energy Corp | 10,3 % | | |
| Enbridge Inc | 10 % | | |
| Imperial Oil Ltd | 10 % | | |
| Suncor Energy Inc | 9,9 % | | |
| Pembina Pipeline Corp | 9,8 % | | |
| Tourmaline Oil Corp | 9,8 % | | |
| ARC Resources Ltd | 9,1 % | | |
| Pourcentage total des 10 principaux placements | 100,4 % | | |
| Nombre total de placements | 10 | | |

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **Élevé**. Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| | | | | |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits de rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds sur trois mois.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fond n'a pas encore terminé une année civile.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds.

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le fond à sa création disposerait de 1 453,79 \$ au 27 février 2026, soit un rendement composé annuel de 45,38 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- visent à obtenir un revenu de dividende régulier et une plus-value en capital à long terme;
- sont prêts à accepter le risque lié à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) à des sociétés canadiennes de secteurs liés à l'énergie tels que la production de pétrole et de gaz, le pétrole intégré, le raffinage ou la commercialisation du pétrole, le charbon, le forage à forfait, les services ou l'équipement pétroliers, et les oléoducs et gazoducs.
- cherchent un rendement accru venu d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de cette catégorie du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fond.

Au 31 décembre 2025, les frais du fond s'élevaient à 2,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion du fonds, des frais d'administration fixes, et des coûts des fonds. Les fonds Evolve ont renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 0,84 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 1,37 % |
| Frais du fonds | 2,21 % |

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payée par le fonds à votre représentant sur les parts d'OPC de catégorie F non couvertes.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opération à court terme | Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds. |
| Frais d'échange | La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts. |
| Frais de changement | La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds. |

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

[Evolve Funds Group Inc.](#)

TD Place, 161, rue Bay, bureau 1210, Toronto ON M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilières.ca.